



Le 13 Mai 2019

**PUBLICATION MENSUELLE
DU NOMBRE D'ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL
ET DU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE**

(Article L.233-8 II du Code de commerce – Article 223-16 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers)

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre total de droits de vote	
		théoriques ⁽¹⁾	exerçables ⁽²⁾
30 avril 2019	435 774 366	537 870 528	533 729 507

- (1) Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF, ce nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.
- (2) A titre d'information, compte non tenu des actions privées de droit de vote (actions d'autodétenzione et d'autocontrôle).